Image not found or type unknown

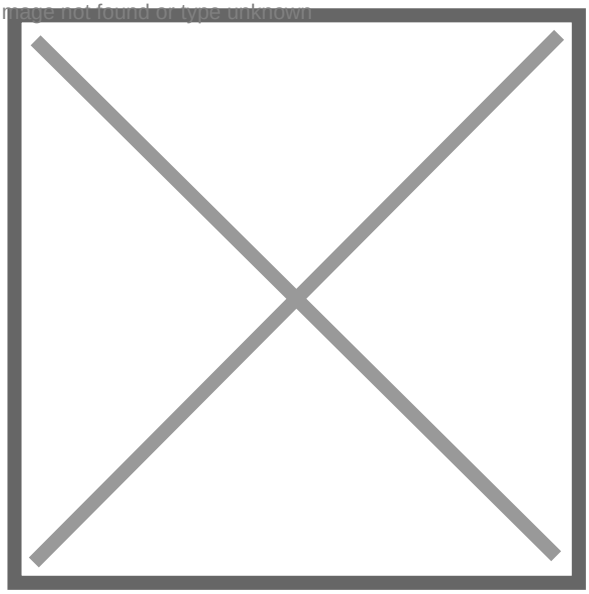

Problème de séparation avec un enft illigitime

Par **ladielalie**, le **19/07/2008** à **17:06**

mon mari me trompe depuis 2 ans. il a quitté le domicile conjugal il y a 8 mois et demi. il est parti vivre avec sa maitresse et lui a fait un enft. le bb est né il y a une semaine. ns avons ns 2 enfts. ns avons un dossier de surendettement. je suis restée vivre avec mes enfts ds mon pavillon. il continue à payer les dettes. je voudrais savoir en 1er ce que je peux faire pour garder mon pavillon et qu'il soit à moi. en second suis je obligé de vendre pour rembourser le surendettement ou puis je si il me fait don de la maison faire séparation du reste de l'endettement et moi payer la maison plus la moitié du surendettement. de plus est ce que son bb a des droits sur mon pavillon qu'il l'aie reconnu ou pas? est ce que je peux faire quelque chose pour protéger mes enfts.

Par **Tisuisse**, le **19/07/2008** à **23:01**

La maison, actuellement, est à qui ? sous quel régimes êtes-vous mariés ? Les dettes ont été faites pour qui et pour quel usage ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés